

DRC4709 – Grands Systèmes de droit contemporains

Jabeur Fathally

Hiver 2023

Description du cours

Vu l'immensité de la matière proposée, il faudra évidemment faire des choix. On insistera d'abord sur l'intérêt de la notion de système, et de système de droit en particulier, pour l'étude du droit comparé, dont on décrira la méthode dans ses aspects généraux. On procédera ensuite à quelques *coups de sonde+, dans des systèmes autres que les systèmes de droit civil, ceux-ci étant supposés moins mal connus (ce qui ne veut pas dire qu' on n' en parlera pas): une attention particulière sera donnée au droit musulman, au droit chinois et au droit coutumier. Les migrations de systèmes juridiques constituera le dernier élément à traiter dans le présent cours.

Objectif du cours

S'interroger davantage sur ce qui fait, au-delà des solutions du droit positif, la spécificité des grands systèmes de droit auxquels se rattachent aujourd'hui, dans le monde, la plupart des droits nationaux. Prendre conscience, au-delà de cette spécificité, de la profondeur et de la communauté d'expérience humaine à l'origine de ces systèmes.

Méthode d'enseignement

Enseignements magistraux. Des experts seront toutefois invités pour approfondir certains aspect de ce cours.

Méthode d'évaluation

Intra : 20 % - Aucun document
Final : 80 % - Aucun document

Principaux instruments de travail

Cahier de lecture

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie, même à ne s'en tenir qu'aux deux plus grandes langues de culture et de communication dans le monde, le français et l'anglais, est un océan. Les ouvrages classiques, quoique critiqués aujourd'hui, demeurent ceux de René DAVID, Les grands systèmes de droit contemporain. (9^e éd., en collaboration avec Camille Jauffret - Spinosi, 1988) et Major Legal Systems in the World Today (3^e éd., en collaboration avec John E.C. Brierley, 1985).

*Facultatif : Jabeur FATHALLY & N.MARIANI, Les systèmes juridiques dans le monde, Montreal, Wilson&Lafleur, 2008.